

E. Leclerc : un nouveau drive en vue

La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a donné son feu vert à la création d'un drive E. Leclerc sur la zone Belle-Fontaine. Plutôt que de création, il s'agit d'un transfert doublé d'un agrandissement.

Vingt pistes de ravitaillement, 3 643 m² d'emprise au sol, doublement de la surface de préparation et de stockage : sous pavillon E. Leclerc, un drive nouvelle génération est en gestation sur la dernière grande parcelle de la zone Belle-Fontaine de Marly (23 000 m²). Précisément, rue du Fossé, face à la société Socoferm et à proximité du futur atelier du chef étoilé messin, Christophe Dufossé. C'est d'ailleurs là, il y a quelques années en arrière, qu'était prévu un *retail park*. Un projet resté à l'état d'esquisse.

Dans le Top 10 du classement national

Pour ce qui est de ce futur drive, la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a donné son feu vert le 7 novembre. Plutôt que de création, il faut parler de transfert et d'agrandissement de l'actuel drive jouxtant l'hypermarché dirigé par Christophe Gratiot.

« Anciennement occupé par Bricorama, avec ses onze pistes et ses 11 000 références, la configuration de notre drive actuel n'est plus adaptée à l'affluence



Voilà à quoi ressemblera le futur Leclerc Drive de Marly dont la construction est prévue sur l'un des derniers grands terrains de la zone Belle-Fontaine. Visuel Atebat

de la clientèle et au confort de nos équipes », explique le chef d'entreprise en évoquant une moyenne de 500 passages par jour. Ce qui le place dans le Top 10 national de l'enseigne.

Christophe Gratiot insiste sur la qualité architecturale et environnementale du futur bâtiment. Un bâtiment ultramoderne avec panneaux photovoltaïques et toit végétalisé.

« Il ne s'agira pas d'un entrepôt XXL. Certes plus grand que

notre drive actuel, il restera à taille humaine. Ce sera un bel investissement pour l'attractivité et la vitalité de Belle-Fontaine », assure le commerçant, avant de confirmer la création d'une dizaine d'emplois supplémentaires.

Un projet chiffré à 8 M€

Thierry Hory se félicite de cette autorisation départementale. Le maire, par ailleurs président de la SEBL (Société d'équipement du bassin lorrain) en

charge de l'aménagement de la zone d'activités, garde encore en mémoire la douche froide de

mai dernier. Alors que la CDAC avait donné son autorisation, le projet d'extension de l'hypermarché marlien avait été retoqué en CNAC (lire RL du 3 mai).

« Nous allons tranquillement retravailler notre projet en tenant compte des remarques des instances administratives locales et nationales », avait alors commenté Christophe Gratiot, soucieux d'apporter une réponse « hybride » aux attentes des consommateurs. Ce qui, entre le e-commerce et le commerce physique, est le cas du projet chiffré à 8 M€.

Crainit-il un nouveau recours de la concurrence ? « On n'est jamais à l'abri, mais, dans le cas précis, nous sommes sur une reconfiguration de l'existant et, hormis pour mon hyper, ce projet n'aura pas d'impact sur les autres commerces », répond Christophe Gratiot. Quant au futur-ancien drive et ses 3 000 m², ils serviront d'entrepôt à l'hypermarché marlien.

M.-O. C.

Une parcelle à vendre

La zone Belle-Fontaine, site intercommunal de 42 hectares dédié au commerce et à l'artisanat, a engagé sa dernière phase de développement en 2010.

Depuis, les enseignes commerciales et artisanales ont fleuri. « Les artisans se sont rués sur les dernières parcelles », confirme d'ailleurs Alexandre Muller, responsable projets au sein de la SEBL. Pour preuve, d'une superficie de 7 500 m², il n'en reste qu'une seule en attente d'acquéreur. Après quoi, Belle-Fontaine sera remplie comme un œuf !